



Conseil de Fabrique Saint-Marien



## Le Bulletin de Marien

Journal d'information du Conseil de Fabrique Saint-Marien de Vic-sur-Seille

Numéro 3 – Pâques 2020 – Distribution Septembre 2020

### Le Mot du Président

Et de trois ! C'est au terme du chemin qui nous mène vers la fête de Pâques que votre Conseil de Fabrique a pris l'habitude de vous proposer la lecture du **Bulletin de Marien**. Quelques pages d'information qui traduisent, dans le contexte de la gestion de notre église Saint Marien, du souci des Marguilliers de vous faire partager leurs actions et résolutions en faveur du développement de l'église, véritable joyaux qui rythme la vie de notre « *Petite cité de Caractère* ».

Comme annoncé dès le premier numéro, la charte graphique de ce bulletin permettra pour son troisième numéro de prolonger la partie historique intitulée : « **Histoire de Marien** » au travers de l'écriture d'un nouvel épisode de l'Histoire de l'église. Aussi en recollant les morceaux, vous aurez une connaissance assez juste, dans une perspective historique, des traces laissées par le temps sur notre église.

Dans la « **Comptabilité de Marien** », la trésorière du Conseil de fabrique rapporte les éléments du dernier exercice comptable, celui de 2019 en termes de *Produits* et de *Charges*, ce qui permet de mieux comprendre les enjeux financiers en lien avec les dispositions qui sont votées par les Marguilliers chaque année.

Enfin dans la rubrique intitulée : « **Activités de Marien** », vous découvrirez plus précisément le détail des engagements en termes de travaux et de réhabilitations dont certains s'inscrivent dans un programme pluriannuel compte tenu des sommes qu'il faut consacrer à leur réalisation et ce malgré le concours des différentes subventions qui sont sollicitées auprès des Administrations et Pouvoirs Publics. Nous soulignerons ici, la grande qualité des relations qui sont entretenues avec la Municipalité. Monsieur le Maire, Jérôme END, Membre de droit du Conseil de fabrique qui manifeste à chaque rencontre un vif intérêt pour les actions et propositions de restaurations ou autres qui sont présentées par les Marguilliers et les prolongements qui leur sont donnés. Aussi, à l'heure où vous lirez ce bulletin, nous avons bon espoir de retrouver notre Piéta, « **Vierge de pitié** » du XVe siècle qui a dû subir plusieurs interventions pour retrouver toute sa superbe. D'autres réalisations verront prochainement le jour, elles seront présentées dans cette même rubrique.

Enfin, vous le saviez, notre église avait été retenue dans le cadre du label « **Églises-Ouvertes** », ce dernier nous oblige encore plus aujourd'hui qu'hier à ouvrir l'édifice quotidiennement pour permettre aux nombreux visiteurs de découvrir les trésors de son histoire. A ce propos je veux particulièrement remercier Celles et Ceux, Bénévoles qui ont accepté ce service particulier et sans lesquels il serait difficile de relever un tel challenge. **Pourtant on doit déplorer depuis quelques mois, certains jours de la semaine, en particulier les mercredis, samedis ou jours de congés scolaires des passages indésirables et des manifestations d'incivilités. La détérioration de petit matériel, la présence de bougies de dévotions cassées ou d'autres allumées sans avoir laissé de compensations financières, la présence de cendres et de mégots de cigarettes ou encore la projection au sol de fleurs d'ornement de l'autel.... sont autant de marques délictuelles qui sont regrettables et qui constituent une astreinte supplémentaire pour nos bénévoles.**

Gageons à cet égard que les récentes **dépositions de plaintes** permettront de mettre un terme à ces agissements puérils.



Dominique ZIMMERMANN

## *Édito suite ...*

Ces derniers mois auront profondément marqué la vie professionnelle, familiale, religieuse... de chacune et chacun d'entre nous. La Covid-19 et le confinement qui ont marqué cette longue période auront changé nos habitudes de vie et d'être, nos relations les uns avec les autres.

Nous l'entendons encore invoqué tout au long des semaines, le virus est toujours actif. Pour autant nous avons pu reprendre quelques-unes de nos bonnes habitudes au fil des jours, et l'espoir nous fait vivre malgré le fait d'avoir eu à traverser des moments douloureux pour certains d'entre nous.

L'éditorial que vous venez de lire en *page 1* a été rédigé juste avant le confinement, il manquait dans sa rédaction, une communication notable, celle d'un **renouvellement imminent dans l'équipe de votre Conseil de Fabrique de l'église Saint-Marien.**

En effet, ses membres, **les Marguillers, ne sont pas inamovibles, et tous les 18 ans, ils sont renouvelés** en fonction de leur date d'entrée dans le Conseil. **C'est le cas pour votre serviteur qui présidera son dernier Conseil le 4 septembre prochain et je serai suivi par votre trésorière Denise ANDRE.** Nous allons ainsi voir arriver deux nouvelles ou nouveaux marguillers qui auront sans doute à cœur de poursuivre la mission de notre **« Établissement Public de gestion des Cultes »**, **c'est l'autre dénomination des Conseils de fabrique dans les territoires d'Alsace et de Moselle.** **Nous garderons, de ces 18 années passées à son service des souvenirs émus et le sentiment d'avoir été utiles en traversant des grands moments de changement et de rénovation.**

Nous ne ferons pas ici un bilan détaillé, nous allons juste souhaiter que demain soit l'occasion d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire de notre église Saint-Marien.

**Nous sommes sûrs que le goût du service et des choses bien administrées resteront la devise de votre nouveau Conseil.**

Nous resterons Denise et Moi-même disponibles et à l'écoute pour assurer une belle transition.

Ce n'est qu'un au revoir, et aussi le moment de vous adresser un GRAND MERCI à toutes celles et ceux qui, dans l'ombre très souvent ont assuré un soutien indéfectible par vos actions solidaires et fraternelles. Elles ont contribué à faire de ces 18 dernières années, par des grands moments de convivialité, une page bien fournie et riche de nombreuses réalisations.

*Encore merci, soyons confiants et remplis d'Espérance.*

**Dominique ZIMMERMANN & Denise ANDRE**

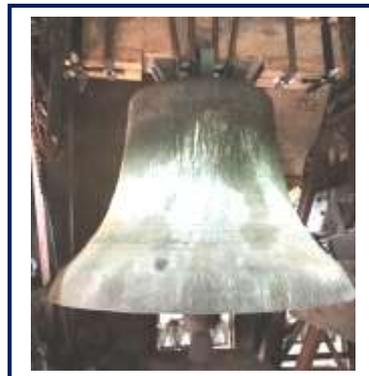


## *L'Histoire de Marien*

Partant d'un premier numéro pour rappeler les prémices de la construction de notre édifice, allant du Xème siècle au XIVème siècle, puis d'un deuxième numéro pour parcourir la période du XVème au XVIIIème siècle, nous allons, pour ce troisième numéro, sortir de l'Histoire chronologique de l'église Saint-Marien pour nous focaliser sur ses instruments de musique. Et pas des moindres, car « *trop bruyants* » pour certains, ils sont par leur histoire, témoins de la vie culturelle et culturelle de l'église, et même de notre « *Petite Cité de Caractère* ».

Nous voulons ici parler des cloches et de l'orgue, qui à eux seuls totalisent près de 8 500 kg !

Commençons tout d'abord par **les cloches, ces objets d'art**. Au **nombre de 4, la plus ancienne étant le « Bourdon »** qui **pèse 2 209kg**, et 4 375kg en pleine volée, pour un **diamètre de 1 552mm**, ce dernier a été **fondue en 1767**. Il donne la **note DO octave 3**.



Devant le manque de matière première lors de la Seconde Guerre Mondiale pour la fabrication de canons, les Allemands réquisitionnèrent les cloches. Vic-sur-Seille ne fit pas exception. Mais le Bourdon, trop lourd et trop imposant résiste à cette destruction, contrairement à ses deux autres sœurs.

*En 1989 sont fondues 3 nouvelles cloches ;*

- Une première cloche pesant **1 189kg** pour **1 265mm** de diamètre, donnant la note de **Re dièse octave 3**.

Parrains : Maurice HANRIOT et Roger TOURNAIRE

Marraines : Jean HAMBERT et Margueritte BRUNETTA

- Une deuxième cloche pesant **891kg** pour **1 150mm** de diamètre, donnant la note **FA octave 3**.

Parrain : Henry CLEMENT

Marraine : Lucie JUNKE

- Une troisième cloche pesant **598kg** pour **1 008mm** de diamètre, donnant la note **SOL octave 3**.

Parrains : Jean MENA (Maire) et Léon MASCHINO

Marraines : Louise COLIN et Marthe FAIVRE

Réquisitionnement des cloches : Abbé VILLAUME, Vicaire GOETMANN, Mr SIENER Maire de Vic



Réquisitionnement des cloches de Salonnès, Moyenvic & Vic-sur-Seille





L'autre instrument de musique et d'art, **l'orgue**. Dans cette ville choisie pour résidence par les Évêques de Metz, **la présence de l'orgue est ancienne, puisque attestée dès le XVIème siècle**. En effet, la ville, le 13 mai 1575 engagea comme organiste un certain Robert de Metz, un menuisier qui habitait auparavant à Chambrey. Ce Robert devait jouer « *les orgues tant grosse que petite* » pour dix francs par an ! Il faut alors entendre par « tant grosse que petite » la présence de deux orgues dans notre église, les grandes orgues en tribune, à l'emplacement de l'actuel, mais aussi un plus petit dit « *de chœur* », placé dans le chœur de l'église.

**Il est à noter que les organistes de l'église Saint-Marien sont également organiste de la collégiale Saint-Etienne de Vic, alors également dotée d'un orgue.**

Au vu des éléments les plus anciens de l'actuel buffet, on est en droit de penser qu'un nouvel instrument fut construit durant le deuxième quart du XVIIIème siècle, par un facteur d'orgue (la personne qui fabrique les orgues) non nommé.

Cet instrument connaît de profondes modifications au cours des siècles, pour **devenir dans les années 1990 inadapté à toute animation culturelle et culturel**.

Grâce au concours financier du Ministère de la Culture, du Département de la Moselle, de la Commune de Vic-sur-Seille et du Conseil de Fabrique, il est décidé de construire un nouvel instrument dont le cahier des charges strict, ordonne la construction d'un instrument selon les méthodes du XVIIIème siècle, « *à la Française* ».

Ainsi, en 1996, Gaston KERN du Bas-Rhin démonte l'ancien instrument, et le dimanche 18 octobre 1998, le nouvel instrument est inauguré !



Figure 2: Console de l'orgue



Figure 1: Reserve d'air - soufflets



Figure 3: Tuyauterie du Grand-Organ

## La Comptabilité de Marien

- La Fabrique de l'église est **administrée par cinq marguilliers élus et deux membres de droit** :

- Dominique **ZIMMERMANN**, *Président*
- Dominique **FACQUEUR**, *Secrétaire*
- Denise **ANDRE**, *Trésorière*
- Bernard **DURST**, *Marguillier*
- Emilien **ROESS**, *Marguillier*
- Eloi **BAMOGO**, *Curé, membre de droit*
- Jérôme **END**, *Maire, membre de droit*

- Le Conseil de Fabrique s'est **réuni 3 fois au cours de l'année 2019** :

- Une réunion centralisée autour de Monsieur l'Abbé BAMOGO, cette dernière concernait, avec les autres partenaires de la Caisse de secteur, d'élaborer les quotas quant à la participation des différents Conseils de fabrique du secteur et de réfléchir aux clés de répartition du budget de cette caisse et l'inscription d'éventuelles nouvelles dépenses
- La réunion du Conseil statutaire s'est tenue le 26 juin 2019, elle a donné lieu à la lecture du Procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2018, d'approuver les comptes de l'exercice 2018 et de finaliser le budget de l'exercice 2019
- Une réunion le 25 septembre entre marguilliers uniquement, afin de préparer l'organisation du repas paroissial et de répartir les tâches.

- *Présentation simplifiée du Bilan de l'exercice 2019* :

### Produits

- Les **quêtes ordinaires**, destinées aux dépenses de la Fabrique se sont élevées à : **2 311 euros**
- Les **quêtes dites « impérees »** reversées en totalité à l'Évêché pour un montant de : **742 euros**
- Les **quêtes d'enterrements**, **2 716 euros**, le **1/3** de cette somme est **reversée à l'Évêché**
- Les **dons** se sont élevés à : **730 euros**. Ces derniers, comme annoncé, ont été **affectés en totalité aux travaux de l'église**
- La **vente des cierges de dévotion** pour un montant de : **1 219 euros**
- La tenue du **repas paroissial** dégage un bénéfice de **1 334 euros**. Ce dernier a lui aussi été **entièrement consacré aux travaux de notre église**
- Enfin, **1 loto** a été organisé, qui a permis la réalisation d'un bénéfice de **603 euros**, cette somme a été **affectée à la première tranche de la réhabilitation de l'éclairage de l'église**

### Charges

Sont identifiées ici les différentes dépenses liées au fonctionnement ou à l'investissement

- **Renouvellement de petit mobilier et matériel** à hauteur de **470 euros**
- **Versement à la caisse de secteur pour l'exercice 2019** en fonction des quotas: **1 983 euros**
- **Restauration de la Piéta du XVème** : **7 344 euros**
- **Assurances de l'église** : **717 euros**

## ***Les Activités de Marien***

### Repas du Conseil de Fabrique

Comme toutes les bonnes années, le Conseil de Fabrique a pris des dispositions de manière à organiser un **repas**, le **dimanche 13 octobre 2019**, au cours duquel tous les ingrédients de la bonne humeur ont été présentés sur assiette par un de nos militant bénévoles, Stéphane dont on ne citera pas le nom.

Comme à l'accoutumé, la messe dominicale avait déjà réunis un certain nombre de fidèles, lesquelles qui dans une joie partagée avaient déjà réhaussé la cérémonie religieuse.

Il est en effet, de tradition d'inviter les paroissiens du grand secteur (Château-Salins – Vic-sur-Seille), pour partager ce moment de fraternité.

**Une centaine de personnes se souviendront de cet épisode qui rythme la vie paroissiale.**

### Vœux de la Fabrique

Entre autres traditions parfaitement intégrées dans le cœur des représentants des mouvements de la paroisse, **nous avons célébré l'entrée dans la nouvelle année, tous ensemble, le dimanche 19 janvier 2020** au Foyer Georges de la Tour.

Cet excellent **prétexte donne toujours l'occasion d'un partage fraternel et chantant entre tous les bénévoles** des différents mouvements intergénérationnels lié au dynamisme de nos paroisses. Pourquoi NOS ? Précisément parce que le secteur paroissial est en train d'atteindre sa majorité.

**En effet, nous ne raisonnons plus en chapelles, mais nous travaillons les uns avec les autres, pour inscrire l'Église au cœur de nos cités et de nos préoccupations.**

Ce partage, après un moment d'échanges de vœux, donne aux uns et aux autres l'occasion d'affirmer le sens de ce symbole et de le vivre dans la réjouissance tout au long de l'après-midi. **Une cinquantaine de militants engagés se sont retrouvés dans cet idéal.**

### Animations culturelles

L'adage qui consiste à dire que les années se suivent et ne se ressemblent pas, prend véritablement tout son sens au moment de faire mémoire de l'activité culturelle 2019 – 2020.

En effet, **en contraste avec ce qui s'était fait avec l'exercice 2018 - 2019, nous devons constater une très sérieuse baisse dans le rythme des activités et des réalisations.**

C'est particulièrement le cas du Festival Silbermann qui avait fortement marqué le cru 2018 et qui malheureusement n'a pas pu connaître le même dynamisme en 2019 - 2020 pour cause de crise sanitaire.

Pour autant nous savons par expérience que la mayonnaise ne prend pas toujours du premier coup, et nous sommes sûrs que son absence participe à réveiller l'amertume des amoureux de la musique baroque, et que le cru de 2021 sera sans doute un bon millésime que le Conseil de Fabrique saura porter dans une coordination avec *l'Association des Amis des Orgues Silbermann de Saint-Quirin* et la Municipalité de Vic-sur-Seille.

## *Marien : des projets, des réalisations !*

### Restauration – Protection

**Votre Conseil de Fabrique continu à investir d'une manière importante pour participer au maintien et au développement du patrimoine culturel et artistique de notre église.**

Comme vous l'avez en mémoire sur ce qui s'est déjà passé au cours des dernières années, le Conseil continue à être très réactif, et dans une logique de continuité et de poursuite dans la réhabilitation de notre patrimoine et de nos œuvres d'art.

**La Piéta va bientôt terminer sa cure de jouvence qui na pas été sans surprise**, en témoigne la découverte de son âge au travers des éléments que traduisent les restaurateurs.

*Le Conseil de Fabrique dans ses séances de travail et compte tenu de ces enjeux a pris, de concert avec la Mairie, et après avis des Autorités et des Restaurateurs, l'option suivante :*

- 1) Celle de **garder la couche de peinture la plus récente, mais toutefois datant du XV<sup>ème</sup> siècle**
- 2) De **conserver les stigmates du temps au travers de quelques fissures** repérables sur l'œuvre, de manière à lui conserver toute son authenticité, sans pour autant prendre le risque d'accentuer sa fragilité



*A l'heure actuelle, deux questions restent en suspend, compte tenu des éléments qui sont en notre possession :*

La première, consiste à répondre à cette question de **l'emplacement**, et la deuxième, à la question de la **protection** et de la **sécurité** de la Piéta. Nous continuons eu-égard les incidences financières, à poursuivre la réflexion de manière à préparer le retour de notre Piéta dans les meilleures délais avec nos partenaires.

S'agissant de **la rénovation du l'Autel du Sacré Cœur de Jésus**, **le Conseil de fabrique a décidé de réorienter les crédits** qu'il avait affectés à cette restauration vers un autre chantier **compte-tenu de l'état de dégradation de l'autel Saint-Nicolas datant de 1769** qui a donné lieu à un travail de diagnostic aux conclusions alarmantes.

Dans cette perspective et au regard des investigations qui ont déjà été pratiquées par les restaurateurs, le Conseil de fabrique a pris **l'engagement d'accompagner financièrement cette restauration à hauteur de 15 000 euros**.

Il s'agira de couvrir les frais correspondant à la mise en sécurité, au sens de neutralisation des effets de dégradation et la restauration des différentes parties dont certaines sont classées Monuments Historiques.

Dans l'état de la connaissance que nous avons des travaux que nécessitent l'autel du Sacré Cœur de l'Enfant Jésus, et en lien avec la décision de réaffecter l'engagement financier préalablement voté pour ce travail de réfection, nous devons rester optimistes au regard de l'attachement que les Vicois ont de cette représentation en imaginant que les travaux de sécurisation dorés et déjà entrepris, nous conduiront vers des périodes plus favorables pour envisager la remise en état et la réinstallation du tableau, sans doute, faudrait-il aussi attendre que le bâtiment soit remanié sur cette partie de l'édifice. Ce tableau est actuellement entreposé en toute sécurité dans les réserves de l'atelier de restauration.

### Éclairage

**Le programme d'éclairage sera poursuivi en lien avec la Municipalité, en fonction de l'enveloppe financière du Conseil, et des recettes à venir dont aura à s'occuper la nouvelle équipe.**

La terminaison des travaux de la nef et ceux liés au chœur de l'église constituent les prochaines étapes.

## Réalisation d'un enregistrement de l'orgue

Le Conseil de Fabrique souhaite prendre la main à propos d'un programme qui impliquera la Municipalité pour valoriser la qualité de notre orgue, en accompagnant la réalisation d'un enregistrement comprenant deux phases : la première consistant à enregistrer un **programme d'orgue relatif au XVIIIème siècle**, la deuxième, consistant à oser un enregistrement de **musique contemporaine**.

A ce propos, dans le prolongement du décès de notre regretté Bernard HAUDEN, le Conseil de fabrique a dû **procéder au recrutement d'un organiste titulaire**, en lien étroit avec l'Évêché et la Municipalité.

**Ce recrutement, dans le respect des exigences, a trouvé son terme au printemps 2018. Monsieur Emilien ROESS qui a satisfait à toutes les épreuves a été nommé sur proposition de l'Abbé Eloi BAMOGO le Conseil de Fabrique a retenu cette proposition.**

## Remerciements

**Nous profitons de ce troisième *Bulletin de Marien* pour exprimer nos remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui œuvrent directement ou indirectement à la sauvegarde, à la protection, à la mise en valeur et au rayonnement de notre patrimoine religieux. Merci à vous toutes et tous.**

### Comité de rédaction

Denise ANDRE – Bernard DURST – Dominique FACQUEUR – Emilien ROESS – Dominique ZIMMERMANN

### Contact

Vous pouvez contacter les Marguilliers via l'adresse mail suivante : [cf.saintmarien@gmail.com](mailto:cf.saintmarien@gmail.com)

### Sources

- Archives municipales
- Archives paroissiales
- Vic : sur les chemins de son Histoire, Foyer Georges de la Tour
- Inventaire des Orgues de Moselle – Christian LUTZ

### Mentions légales

Vu, le Conseil de Fabrique – Ne pas jeter sur la voie publique – Impression locale et sur papier recyclé